



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU CORPS DIPLOMATIQUE**

Lundi 12 janvier 1970

Excellences et chers Messieurs,

Avous Tous Nous présentons notre salut cordial et respectueux, nos vifs remerciements, nos vœux fervents pour l'année 1970. Et Nous remercions particulièrement votre Doyen, qui s'est fait aimablement l'interprète des pensées et des sentiments du Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège, les exprimant en des paroles si nobles et si déférentes envers notre humble personne.

Votre présence même, qui se renouvelle chaque année, en cette circonstance et Nous est particulièrement agréable, constitue à sa manière une reconnaissance hautement qualifiée de la mission de l'Eglise dans le monde. Représentants de nations si nombreuses et si diverses, vous êtes comme une synthèse du monde, et vous attestez que l'Eglise et le Siège Apostolique ne sont pas étrangers aux multiples et graves problèmes concernant le monde. C'est là, pour Nous, un témoignage précieux qui Nous reconforte dans l'accomplissement de nos responsabilités; un témoignage qui Nous invite à réfléchir avec vous à une question souvent débattue aujourd'hui: le Saint-Siège a-t-il raison de se servir de cette forme d'activité qui s'appelle la diplomatie? Celle-ci n'est-elle pas totalement étrangère à la nature et à la fin de l'Eglise? Ne risque-t-elle pas de l'assimiler aux institutions et aux organismes d'ordre temporel avec lesquels elle ne peut ni ne doit être confondue?

Lorsqu'il s'agit des Etats, une telle question ne se pose pas, car - en dépit des formes nouvelles que revêtent aujourd'hui les rapports internationaux - l'activité diplomatique demeure pour eux un instrument privilégié, consacré par une expérience historique pluriséculaire. Mais pour l'Eglise, dont le rôle est essentiellement religieux, le recours à la diplomatie est-il vraiment justifié?

Vous, Messieurs les Ambassadeurs, en toute connaissance de cause vous pouvez répondre à cette question; vous pouvez dire qu'il y a des motifs valables à ce que le Saint-Siège vous reçoive et traite avec vous, à ce qu'il envoie lui-même ses propres représentants pour exercer des

fonctions analogues auprès de vos Gouvernements.

L'activité diplomatique du Saint-Siège, en effet, répond, d'une manière très adaptée, aux développements actuels de la vie internationale et aux nécessités présentes de la mission que l'Eglise doit remplir dans le monde contemporain: de cette mission dont a parlé le Concile Vatican II, en affirmant solennellement que l'Eglise est appelée à donner, et qu'elle entend bien le faire de toute ses forces, une aide déterminante à la société, en fortifiant et complétant l'union de la famille humaine: «Comme, de par sa mission et sa nature - est-il écrit dans la Constitution *Gaudium et spes* -, l'Eglise n'est liée à aucune forme particulière de culture, ni à aucun système politique, économique ou social, par cette universalité même, elle peut être un lien très étroit entre les différentes communautés humaines et entre les différentes nations, pourvu que celles-ci lui fassent confiance et lui reconnaissent en fait une authentique liberté pour l'accomplissement de sa mission» (*Gaudium et spes*, 42). Telle est bien l'action qu'entend exercer le Saint-Siège: contribuer à rendre plus étroits les liens entre les nations, dans une loyale réciprocité, attentive à reconnaître les droits et devoirs de chacun. Les Pontifes Romains, particulièrement à l'époque moderne et contemporaine, ont pris une conscience de plus en plus vive de cette responsabilité, qui découle directement de leur mission, Et ils ont répondu à cet impératif inhérent à leur mandat: celui de s'intéresser aussi à la société civile, non pas pour s'ingérer indûment dans un domaine qui n'est pas de leur compétence, mais pour favoriser le respect des principes de base de la vie civile et internationale, la justice envers tous, la concorde mutuelle, la collaboration entre les peuples: en un mot, pour concourir à la recherche pacifique de ce bien commun, dont l'autorité temporelle doit être le garant, pour servir et défendre la paix. Ecoutons encore la Constitution *Gaudium et spes*: «La paix n'est pas une pure absence de guerre et elle ne se borne pas seulement à assurer l'équilibre de forces adverses; elle ne provient pas non plus d'une domination despotique, mais c'est en toute vérité qu'on la définit "œuvre de justice" (Is. 32, 17). Elle est le fruit d'un ordre inscrit dans la société humaine par son divin fondateur, et qui doit être réalisé par des hommes qui ne cessent d'aspirer à une justice plus parfaite . . . Toutefois, la paix terrestre qui naît de l'amour du prochain est elle-même image et effet de la paix du Christ qui vient de Dieu le Père» (*Gaudium et spes*, 78).

Le Pape pourrait-il vraiment se désintéresser d'une telle tâche, qui part du cœur même de Dieu? Pourrait-il oublier que la paix, annoncée à la crèche de Jésus-Christ en la sainte nuit de Noël, doit être sur terre le reflet de la paix de Dieu?

Au regard de quiconque veut bien aborder objectivement les problèmes, il est clair que toute l'activité de l'Eglise dans le monde est au service de la paix.

1. De la paix à l'intérieur des diverses communautés nationales tout d'abord, en les aidant «à triompher de l'égoïsme, de l'orgueil et des rivalités, à surmonter les ambitions et les injustices, à ouvrir à tous les voies d'une vie plus humaine, où chacun soit aimé et aidé comme son frère» (*Populorum progressio*, 82).

A cette action quotidienne des chrétiens, guidés par les pasteurs responsables, les représentants du Saint-Siège apportent, dans l'exercice de leur mission, un concours très efficace, en même

temps qu'ils aident les églises locales à resserrer leurs liens avec Nous. Ainsi peut être fournie une précieuse contribution à la promotion humaine sous ses divers aspects: spirituel, moral, culturel, social. Ainsi est favorisé le développement du pays. Ainsi se construit la société de demain, dans l'équilibre dynamique des groupes qui la composent. Dans le domaine qui lui revient et avec un désintéressement évangélique, le représentant du Saint-Siège appuie les initiatives qui tendent à cette éducation des communautés, des familles et des personnes. A cette mission correspond aussi, Messieurs les Ambassadeurs, votre propre activité qui demeure très différente, comme Nous l'avons dit, de l'action diplomatique menée près de tout autre Etat, et qui cherche elle aussi à établir la paix, en maintenant Continuellement avec le Siège Apostolique des contacts étroits qui, soyez-en sûrs, sont toujours hautement appréciés.

2. Cette action au service de la paix s'étend aussi à la *paix extérieure*, internationale, visant à éliminer les différends de toute sorte entre les peuples. Sur ce point, l'action du Saint-Siège voudrait apporter toute l'aide qu'elle est en mesure de fournir. Elle permet au Pape de ne pas se limiter à faire des déclarations de principe, à lancer des affirmations solennelles mais purement théoriques, mais d'intervenir sur le plan concret de l'action pour la paix, voire même entre les parties en désaccord. C'est ainsi qu'a fait notre Prédécesseur Pie XII dans la tragique guerre mondiale qui a bouleversé le monde; et les documents actuellement en cours de publication en sont la preuve la plus convaincante. C'est ce qu'a fait Jean XXIII de vénérée mémoire dans les moments de grave tension internationale, en offrant sa très haute médiation. C'est ce que Nous cherchons modestement à faire Nous aussi dans les guerres qui continuent, hélas, d'exercer leurs ravages. Tout ceci a été possible, grâce aux moyens offerts par l'activité diplomatique. Ici encore, quelle aide précieuse le Pape trouve, Messieurs les Ambassadeurs, en votre collaboration qui est parfois le chemin irremplaçable pour atteindre des buts si nobles et si urgents!

L'activité diplomatique permet donc au Saint-Siège d'intervenir sur le plan international, en aidant les efforts accomplis pour l'heureux affermissement de la communauté des diverses nations, en contribuant à assurer à de tels efforts ce contenu éthique et spirituel, sans lequel ils seraient voués à la faillite, en se maintenant à l'égale distance de toute partialité, de tout excès.

Pour remplir sa mission, l'Eglise emploie aussi des moyens qui revêtent aujourd'hui de nouvelles expressions, en particulier dans ses rapports avec les Organismes internationaux. En poursuivant toujours sa fin propre, le salut spirituel des hommes, elle travaille aussi à promouvoir la dignité de la personne et le progrès des peuples dans la justice et dans la paix. Ses contacts qualifiés dans le domaine international permettent au Saint-Siège de mieux faire entendre sa propre voix, de mieux faire valoir ses propres suggestions, et de traiter avec ceux qui ont en main le sort des peuples, dans une position de respect mutuel.

Le désintéressement complet, radical, d'une telle activité pour tout ce qui pourrait avoir une fin temporelle et territoriale propres, et son total dévouement aux problèmes de la vie de l'humanité sont mis en valeur, même visiblement, par la nature et la physionomie universelle, catholique et supranationale de l'Eglise et du Siège Apostolique. Nous voudrions, dans ce domaine, manifester toujours plus clairement cette pauvreté évangélique qui est pour nous une loi de notre divin

Maître. Et Nous voudrions aussi que vous, Excellences et chers Messieurs, sachiez bien que lorsque le Siège Apostolique agit aux fins que Nous avons indiquées, il est mû non pas par des considérations calculées et occultes de profit personnel et de puissance, mais par le service de la justice, de la paix et de la communauté internationale.

Et même lorsqu'il entretient un dialogue loyal avec les Etats en vue de faire reconnaître les droits et la liberté de l'Eglise, il n'ambitionne nullement des privilèges ou des intérêts égoïstes, mais il agit au service et au bénéfice de l'homme, sujet commun de la société civile et de l'Eglise, comme au profit moral des Etats dans lesquels est à l'oeuvre la communauté religieuse fondée par le Christ Seigneur. Experte en humanité, connaissant bien par conséquent ce qu'il y a dans le coeur de l'homme, promotrice d'un humanisme authentique et ouvert au transcendant, l'Eglise établit des contacts adéquats et féconds avec votre diplomatie, pour aider le monde moderne à résoudre ses contradictions et à réaliser une paix dynamique et constructive, centrée sur la reconnaissance et sur la promotion des valeurs humaines, personnelles et sociales.

Laissez-Nous vous dire, au terme de cet entretien, combien Nous apprécions votre noble travail et la collaboration intelligente et généreuse que vous apportez à notre activité, au bénéfice d'abord de vos nations respectives, et aussi de la paix mondiale. De tels efforts communs, si profitables, cette rencontre qui inaugure l'année nouvelle est certainement un symbole hautement significatif. Volontiers, Nous en recueillons la valeur salutaire: c'est pour Nous un encouragement, et pour vous un heureux présage. Dans ces sentiments, Nous invoquons sur vos personnes, comme sur vos familles, et sur les nobles Nations que vous représentez, l'aide constante du Dieu tout-puissant, qui ne manque jamais de nous assister.

Et maintenant, permettez-Nous d'ajouter un mot encore à tout ce que Nous venons de dire en cette circonstance particulière. Les événements douloureux de ces derniers jours qui ont pour théâtre ces terres d'Afrique qui Nous sont si chères appellent tous les hommes de bonne volonté à tenter l'impossible pour éviter que le conflit nigérian - qui semble toucher à son terme - ne devienne une affreuse tragédie, et ne se termine dans un épilogue plus cruel encore que l'horreur entraînée par tout conflit.

Nous-même, dans Notre récent voyage en Afrique comme en chaque occasion, Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour épargner des vies humaines, et susciter une négociation pacifique. Nous n'avons jamais manqué d'assister et de secourir, par tous les moyens en Notre disposition, les nécessiteux et les affamés. Vous pouvez comprendre avec quelle émotion Nous élevons cet appel à vous, Excellences et chers Messieurs, et par votre intermédiaire, à tous vos gouvernements, afin que le concours empressé de tous les hommes de bonne volonté réussisse à empêcher de nouvelles effusions de sang, et à épargner les vies innocentes dans le respect du droit international.

Nous savons que les Autorités nigérianes ont de nouveau manifesté leur volonté d'assurer à tous, y compris ceux de la partie adverse, le respect des droits humains et civils, comme déjà elles avaient depuis quelque temps demandé la présence de certains Observateurs en provenance de diverses nations et d'organisations internationales: cela représente déjà un bon présage et une heureuse promesse. Puisse l'histoire attester demain la magnanimité de tous ceux qui auront pris

part à ce dénouement décisif. Le Saint-Siège est disposé à tout faire pour sa part afin d'humaniser cette douloureuse situation, et dans ce but il est prêt à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose. Que les armes se taisent, et que très haut se fassent entendre les voix de la solidarité et de la charité. Puissent les efforts des peuples généreux et notre prière au Dieu de la paix attirer sur la terre africaine ces dons précieux.

*AAS 62 (1970, p.58-63.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. VIII, p.32-38.

L'Osservatore Romano, 12-13.1.1970 p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.3 p.2, 3.

La Documentation catholique, n.1556 p.107-109.
